



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Allier

Commune : Busset

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Busset

Monument(s)

Appellation : Château de Busset

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 11/06/1990

Étendue de la protection : En totalité, y compris le châtelet d'entrée avec ses douves et son pont levis, l'aile est du 18ème siècle, la chapelle, les jardins à la française et à l'italienne et les éléments intérieurs suivants : rez-de-chaussée aile est : galerie, promenoir, boulangerie, cuisine ; 1er étage : vestibule et chambres lambrissées avec leur cheminée, tribune donnant dans la nef de l'église paroissiale ; tour est : chambre gothique avec sa cheminée monumentale ; 1er étage de l'aile sud : galerie Saint-Louis avec ses panneaux en plis de serviette, salle-à-manger, bibliothèque, salon aux tapisseries et salon aux armoiries avec leur décor (cheminées, lambris, plafonds à caissons), chambre Henry IV ; 2ème étage de l'aile sud : oratoire de la chambre Empire ; peintures murales : peintures des lansquenets dans la lingerie du rez-de-chaussée de l'aile est ; Christ aux Jardins des Oliviers, Conversion de Saint-Paul et autres peintures dans le salon du rez-de-chaussée de l'aile sud ; Les Dicts moraux pour faire tapisserie d'Henry Baude dans la galerie du 1er étage de l'aile est. Le tout à l'exclusion des parties classées

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.